

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

« Support libellé en euros » proposé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie multisupport

Assureur : IMPERIO Assurances et Capitalisation S. A. Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 32.300.047 Euros - RCS Nanterre 351 392 543 - Siège social : 10, place de Belgique - 92250 La Garenne-Colombes
Site internet : www.imperio.fr. Appelez le 01 41 27 75 75 pour de plus amples informations.

Organisme de contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

Date de dernière révision du Document d'Informations Spécifiques : 18 septembre 2023

➤ En quoi consiste ce produit ?

Type

Le « Support libellé en euro » est un support d'investissement accessible dans le cadre de la souscription d'un contrat d'assurance vie multisupport « Patrimoine Expansion BCP » ou « Compte Epargne Active BCP ».

Objectifs

La stratégie d'investissement du Support libellé en euros correspond à une gestion majoritairement obligataire, dans le respect des normes du Code des Assurances.

L'objectif du « Support libellé en Euro » est de permettre au Souscripteur de bénéficier :

- d'une garantie en capital sur les sommes investies sur ce support, nettes de frais et brutes de prélèvements sociaux et fiscaux ;
- d'une valorisation régulière de l'épargne nette investie ;
- d'un taux minimum garanti fixé au début de chaque année civile, valable jusqu'au 31 décembre de l'année (l'épargne disponible sur le support est revalorisée chaque vendredi et actualisée le mercredi suivant) et
- le cas échéant, d'une participation aux bénéfices au titre des produits financiers des contrats d'assurance vie de même nature, qui est déterminée par IMPERIO à chaque début d'année et attribuée avec effet rétroactif au 31 décembre de l'année civile antérieure.

La clause de participation aux bénéfices du support libellé en euros ne définit pas de minimum contractuel. Les actifs sous-jacents du support libellé en euro sont choisis par IMPERIO et sont composés principalement d'obligations, d'actions et d'immobilier.

Investisseurs de détail visés

Ce produit ne requiert pas de connaissances particulières et/ou d'expérience en matière financière. Il s'adresse aux Souscripteurs qui recherchent une garantie en capital, qui souhaitent privilégier la sécurité de leur investissement et qui ne veulent prendre aucun risque sur les marchés financiers.

Le produit ne comporte aucun terme de placement. La durée d'investissement dépend de l'objectif de placement de chaque investisseur. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée.

➤ Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



La période de détention recommandée est de 1 (un) an.
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 (un) an au moins.

- L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque de 1 sur une échelle de 7, c'est à dire dans la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser l'intégralité des sommes dues, vous pourriez perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement.
Toutefois, vous bénéficiez d'un système de garantie des assurances de personnes (voir la section « Que se passe-t-il si IMPERIO n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performances

Investissement de 10.000 EUR		1 an	5 ans	10 ans
Scénarios				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 656,30 €	9 884,84 €	10 178,13 €
	Rendement moyen annuel	-3,44%	-0,23%	0,18%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 656,30 €	9 884,84 €	10 178,13 €
	Rendement moyen annuel	-3,44%	-0,23%	0,18%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 656,30 €	9 884,84 €	10 178,13 €
	Rendement moyen annuel	-3,44%	-0,23%	0,18%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 656,30 €	9 884,84 €	10 178,13 €
	Rendement moyen annuel	-3,44%	-0,23%	0,18%

- Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an, 5 ans ou 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.
- Les scénarios présentés ci-dessus sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
- Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ils ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

➤ Que se passe-t-il si IMPERIO n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

IMPERIO dispose de règles prudentielles strictes visant à préserver sa solvabilité. Si malgré ces mesures, la Compagnie se trouvait dans l'impossibilité de faire face à ses engagements, vous pourriez bénéficier de la garantie du Fonds de Garantie des Assurances de Personnes (FGAP). Ce Fonds a pour objet de préserver les droits des assurés, des souscripteurs, des adhérents et des bénéficiaires de contrats d'assurance vie, et/ou de capitalisation.

L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs de l'assureur sous la responsabilité de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

L'indemnisation prévue par le Fonds de garantie est applicable par assuré, souscripteur ou bénéficiaire du contrat, quel que soit le nombre de contrats d'assurance vie ou de capitalisation détenus au sein d'une même société. Le montant d'indemnisation garanti par le Fonds de garantie est limité à 70.000 EUR par compagnie d'assurance et par personne (assuré, souscripteur ou bénéficiaire du contrat).

➤ Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour une période de 1 an, 5 ans et 10 ans. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

IMPERIO prélève des frais de gestion au titre du Support libellé en euro. Aucuns frais spécifiques au Support libellé en euro ne sont prélevés en cas de rachat partiel ou total.

Les chiffres ci-dessous n'intègrent pas les frais du contrat sur lequel est proposé le Support libellé en euro.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez à la fin de la 1 ^{ère} année	Si vous sortez au terme de 5 ans	Si vous sortez au terme de 10 ans
Coûts totaux	493,70 €	528,46 €	679,38 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	4,94%	1,73%	1,32%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,39%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,13%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,80%	L'incidence des coûts qu'IMPERIO prélève chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement liées aux résultats. Cette commission est prélevée sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement. Ce montant est prélevé lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un pourcentage donné.

➤ Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 1 an

- Indépendamment de la durée de détention du contrat dans lequel est proposé le Support libellé en euro, pour des considérations fiscales, la durée de détention recommandée du Support, fixée à un an, a été déterminée en fonction (i) du cadre légal de la détermination du taux minimum garanti prévu par le Code des assurances, (ii) de l'investissement sur le Support en euro qui présente un risque et rendement faible et qui est particulièrement adapté à une période courte d'un an.
- Suivant l'expiration du délai de renonciation, vous pouvez demander un rachat partiel ou le rachat total des montants investis sur le Support ou une avance, dans les conditions fiscales et légales en vigueur. Avant d'envisager un rachat, vous devez prendre en considération les conditions fiscales applicables en termes notamment d'imposition des plus-values en fonction de la durée effective du contrat..
- La demande de rachat doit être effectuée par courrier adressé au siège social d'IMPERIO.
- Aucune pénalité spécifique au Support n'est appliquée en cas de désinvestissement avant la période de détention recommandée.

➤ Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute question concernant votre contrat, vous pouvez contacter votre Conseiller habituel ou le service Clients d'IMPERIO.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser une réclamation via le formulaire accessible sur le site internet www.imperio.fr ou par courrier postal à IMPERIO Service Clients : 10, place de Belgique - 92250 La Garenne-Colombes ou par courriel à reclamations@imperio.fr

Si, à l'issue des procédures internes de règlement des réclamations et après communication de la position définitive d'IMPERIO, aucune solution n'a été trouvée, vous disposez de la faculté de faire appel au Médiateur :

- Par courrier postal à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
- Ou directement sur le site internet : www.mediation-assurance.org

Le recours au Médiateur est gratuit. Son avis ne s'impose pas et laisse toute liberté pour saisir éventuellement la juridiction judiciaire compétente.

➤ Autres informations pertinentes

Les autres documents importants concernant votre contrat « Patrimoine Expansion BCP » ou « Compte Epargne Active BCP » au sein duquel peut être souscrit le support en euros, sont :

- le DIC - Document d'informations clés - du contrat
- les Conditions générales valant Note d'information du contrat et ses Annexes
Annexe 1 présentant les conditions des garanties optionnelles en cas de décès
Annexe 2 présentant la liste des Supports éligibles au contrat et leurs principales caractéristiques
Annexe 3 présentant les principales caractéristiques fiscales du contrat
- le cas échéant, le tableau des actifs référencé au contrat (performances, frais de gestion, rétrocession de commissions),
- le DIC - Document d'informations clés - de chaque support d'investissement en unités de compte souscrit ;
- le DIS - Document d'informations spécifiques - du profil de gestion « pilotée » souscrit.

Vous pouvez également consulter sur www.imperio.fr le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière d'IMPERIO. .